



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance extraordinaire du lundi 20 juin 2011

Résolution: CE11 0960

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047 » visant à modifier les cartes de hauteurs et de densités de l'arrondissement de Ville-Marie et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure ;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire limitant les hauteurs du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente ;

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi;
- 2- d'adopter une résolution de contrôle intérimaire concernant les hauteurs maximales du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282).

Adopté à l'unanimité.

40.003 1114400041
/lc

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 27 juin 2011